



Comment parler de la diversité et du handicap comme des sources de progrès pour l'enseignement supérieur et l'entreprise alors que 80 % des personnes handicapées ont un niveau de formation inférieur au bac et que leur taux de chômage est 2 fois supérieur à la moyenne ? **Christian Grapin, Directeur de TREMLIN Études-Handicap-Entreprises** nous en dit plus.

# TREMLIN ÉTUDES-HANDICAP-ENTREPRISES : OBJECTIF PROJET PROFESSIONNEL !

## INCLURE LE HANDICAP DANS LE CHAMP DE LA DIVERSITÉ : BONNE OU MAUVAISE OPTION ?

Cela a le mérite de mettre fin à une situation paradoxale. Alors que l'on parle d'inclusion des personnes handicapées, les entreprises avaient tendance à développer des dispositifs spécifiques (pour répondre au plus près à la loi et à ses conséquences financières) excluant ainsi le handicap du champ plus général et plus politique de la diversité et de la lutte contre les discriminations. Or, en tant que source de progrès, la Diversité doit nécessairement inclure le handicap.

## QUE FONT LES ENTREPRISES EN CE SENS ?

Elles sont là encore dans une situation paradoxale. Alors que la place des personnes en situation de handicap progresse dans l'entreprise, le taux de chômage des personnes handicapées augmente. Le taux d'emploi progresse car les salariés hésitent de moins en moins à se déclarer en situation de handicap et, grâce à des politiques de maintien dans l'emploi, restent dans leur entreprise. En revanche, les personnes handicapées qui sont hors de l'entreprise ont beaucoup de mal à y entrer principalement par manque de qualification ; sans oublier le contexte économique de beaucoup d'entreprises peu favorable aux recrutements.

## SELON VOUS, LE PROBLÈME MAJEUR EST CELUI DU NIVEAU DE QUALIFICATION ?

Il est en effet indispensable de pousser les entreprises à privilégier les dispositifs permettant aux personnes handicapées de développer leur niveau de formation pour répondre à leurs besoins.

Deux possibilités : encourager les jeunes à avancer dans leurs études supérieures via l'alternance, l'apprentissage et la professionnalisation ou former à leurs métiers des jeunes ayant un bagage académique différent.

« **Entreprises, ouvrez vos portes aux jeunes en situation de handicap dès leurs premières années d'études supérieures. C'est pour vous le plus sûr moyen de les recruter diplômés d'un bac+4/5** »

## ET L'ORIENTATION ?

Le taux de scolarisation des jeunes handicapés progresse (cf. encadré) mais ils subissent toujours de plein fouet la rupture entre secondaire et supérieur. Aujourd'hui 55 % des collégiens handicapés sont orientés vers une filière professionnelle (contre 30 % pour la moyenne nationale). Mais la question de l'avenir de ces jeunes (qu'ils soient handicapés ou pas d'ailleurs) dans ces filières est nationale : quelles perspectives leur offrir alors que les BTS (qui devraient leur être dévolus) sont trustés par les bac généraux ?

## QUID DU RÔLE DE TREMLIN ?

Encourager ces jeunes à aller plus loin et aussi loin qu'ils en ont les capacités. Encore faut-il qu'ils en aient une vision objective, car ils s'autocensurent encore trop. Notre action les amène bien souvent à revoir leurs ambitions académiques et professionnelles à la hausse. Pour cela TREMLIN encourage leur lien avec l'entreprise et les accompagne vers des perspectives réalisables et qu'ils peuvent appréhender comme possibles pour construire leur projet professionnel. En plus de cet accompagnement individuel et humain nous incitons tous les jeunes à changer de regard sur le handicap et à se dire qu'handicap et enseignement

supérieur c'est possible. C'est dans ce cadre que s'inscrit le Concours vidéo Handicap Tous HanScène® qui est dédié aux étudiants, et qui entame sa 5<sup>e</sup> édition avec son nouveau site [www.toushanscene.fr](http://www.toushanscene.fr) et déjà 13 entreprises partenaires.

## VOTRE MESSAGE AUX ENTREPRISES ?

Entreprises, ouvrez vos portes aux jeunes en situation de handicap dès leurs premières années d'études supérieures. C'est pour vous le plus sûr moyen de les recruter diplômés d'un bac+4/5. Car un jeune qui ne trouve pas de stage ou d'alternance pour valider un bac+1 ou +2, est un jeune qui risque d'abandonner ses études et de ne jamais atteindre les niveaux de qualification que vous recherchez tant. Pour recruter après-demain, il faut agir aujourd'hui et demain.

## UN GRAND PROJET POUR 2017 ?

Développer une dynamique territoriale en faveur des jeunes en situation de handicap en incitant, entre autres, les grandes entreprises à accompagner les PME/PMI pour qu'elles deviennent, elles aussi, des parties prenantes actrices du parcours académique et professionnel de ces jeunes.

## LA SCOLARISATION DES JEUNES HANDICAPÉS : ÇA PROGRESSE MAIS LA ROUTE EST LONGUE !

**2005** : 105 000 écoliers, 47 000 dans le secondaire, 8 400 dans le supérieur  
**2014** : 151 400 écoliers, 108 500 dans le secondaire, 20 550 dans le supérieur

Clarisse Watine